



Club Thalassa Lyon Plongée  
44<sup>ème</sup> traversée de Lyon à la nage avec palmes

# 44<sup>ème</sup> Traversée de Lyon à la nage avec palmes (8 Km)

Cette **COMPETITION OPEN** aura lieu :

**Dimanche 19 janvier 2025**

**Cité Scolaire Internationale**  
2 place de Montréal  
69007 LYON

Pour des raisons de sécurité, le nombre de participants est limité à **400 Nageurs**.  
Comme la température du Rhône est comprise entre 6°C et 9°C lors de la manifestation, nous limitons les catégories d'inscriptions

## **Âges limites d'inscription:**

- 18 ans (saison sportive) pour la nage avec palmes
  - Seules les catégories seniors et masters pourront prendre le départ (Règlement NAP)
- 16 ans (saison sportive) pour la nage avec support
  - Seules les catégories juniors, seniors et masters pourront prendre le départ (Règlement NEV)
  - Les Juniors doivent être accompagnés d'un parent dans l'eau

## **Règlement de la compétition :**

<http://traverseelyon.nap.free.fr/docs/public/reglement2025.pdf>

## **Inscription sur le site :**

<https://www.timepulse.fr/evenements/voir/2796/44e-traversee-de-lyon-a-la-nage-avec-palmes-lyon-07>

Clôture des inscriptions le **Mercredi 15 janvier 2025 18H00**. Néanmoins les inscriptions seront closes dès le nombre atteint (400 nageurs).

## **Dossier d'inscription complet** avec les pièces obligatoires suivantes :

- Photocopie de l'attestation de licence 2025 : licence FFESSM ou pour les autres fédérations voir annexe
- Certificat d'assurance individuelle complémentaire (Loisir 1 pour FFESSM)
- Un certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique de la nage avec palmes de moins de 1 an, rédigé par tout médecin.
  - <https://plongee.ffessm.fr/uploads/media/docs/0001/10/cc52369d6265325c18dc143fc87cb82140f833dd.pdf>
- Règlement en ligne de 27€ (+1€ de frais d'inscription)

Tout candidat dont l'inscription **n'aura pas fait l'objet d'une inscription et le paiement en ligne** ne sera pas accepté.



### Montant du règlement

- Le club THALASSA LYON PLONGEE, organisateur de la course, soutient l'association KROLE [www.cancer-genetique-brca.com](http://www.cancer-genetique-brca.com)
- L'association KROLE a été fondée pour vous aider à en savoir plus sur le gène BRCA 1 et 2.
- Il est important de noter que la présence de mutations dans les gènes BRCA1 ou BRCA2 n'entraîne pas nécessairement le développement du cancer, mais elle augmente considérablement le risque.
- Les personnes porteuses de ces mutations peuvent prendre des mesures préventives, telles que des dépistages réguliers ou une chirurgie préventive, pour réduire leur risque de cancer ou le détecter à un stade précoce.
- Le conseil génétique est généralement recommandé pour les personnes ayant des antécédents familiaux de cancer du sein ou de l'ovaire afin de déterminer si elles portent des mutations dans ces gènes et de discuter des options de gestion des risques.
- **La mission de l'association KROLE est simple : Toucher autant de personnes possibles pour éviter les diagnostics trop tardifs et les drames évitables.**
- Comment ? Par une facilité d'accès à l'information et la mise à disposition de solutions préventives.
- Cette association, pour ses actions, récolte des fonds grâce à des événements sportifs.

Aussi le montant de la participation est fixé à 27.00 € dont 2 euros seront reversés à KROLE

- Fédération des Clubs Sportifs et Artistiques de la Défense (FCSAD)
- Fédération Française Handisport
- Fédération Française de Natation
- Fédération Française de Pentathlon Moderne
- Fédération Française du Sport Adapté
- Fédération Française du Sport d'Entreprise
- Fédération Française de Sauvetage et Secourisme
- Fédération Française du Sport Universitaire (FFSU)
- Fédération Française de Triathlon
- Fédération Sportive et Culturelle de France (FSCF)
- Fédération Sportive Gymnique du Travail (FSGT)
- Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique (UFOLEP)
- Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (UGSEL)
- Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS)
- Union Sportive de l'Enseignement du Premier Degré (USEP)
- Fédération Française des Sociétés d'Aviron
- Fédération Française de Canoë-kayak
- Fédération Française de Char à voile
- Fédération Française Motonautique
- Fédération Française de Pêche sportive au coup
- Fédération Française des Pêcheurs en mer
- Fédération Française de Ski nautique
- Fédération Française de Surf
- Fédération Française de Voile
- Fédération Française de Vol Libre



## Programme de la journée

<b>Samedi 18 Janvier de 16h00 à 18h00</b>	<b>Retrait des dossards et bracelets électroniques à la Cité Scolaire Internationale (CSI) 2 place de Montréal 69007 LYON</b>
<b>Dimanche 19 Janvier de 7h30 à 9h00</b>	<b>Retrait des dossards à la Cité Scolaire Internationale (CSI) Vestiaires collectifs pour se changer et y laisser ses affaires pendant la course</b>
<b>9h15 précises</b>	<b>Départ de la CSI, transfert en bus TCL vers le point de départ de la course</b>
<b>10h00</b>	<b>Départ de la course Cité Internationale, sur la rive gauche du Rhône 2 départs décalés de 10 min Départ 1 - Nageurs NAP Départ 2 - Nageurs SUPPORT</b>
<b>de 11h00 à 12h00</b>	<b>Arrivée à 300m après le Pont Raymond BARRE, une collation vous y attendra (café, thé, chocolat, jus de fruit...) Des douches sont disponibles à la CSI</b>
<b>13h00</b>	<b>Annonce des résultats et remise des prix, à la CSI Apéritif offert pour les participants</b>



## **Règlement de course**

- La présente compétition est encadrée par le Règlement sportif national de Nage avec Palmes présent sur le site <https://nap.ffessm.fr/documents/202012152020-reglement-sportif-de-nage-avec-palmes-version-2020-01-cdn-12-2020.pdf>
- Equipement néoprène obligatoire pour tous les nageurs
- Les participants devront obligatoirement nager avec des palmes (monopalme ou bipalmes).
- Les nageurs de la catégorie NAP auront un tuba et un masque ou lunettes
- Les nageurs avec supports sont admis et feront l'objet d'un classement séparé par catégories.
- Règlement Sportif Nage en eau vive  
<https://eauvive.ffessm.fr/uploads/media/docs/0001/07/e3480e950d5ba6f4a75f1b119afa6ee1d1abfab4.pdf>
- Chronométrage électronique
- Dossard remis à coller sur le haut du tuba (le long du tuba) ou à l'avant du support.
- Classement et récompenses :
  - o Un classement par catégorie sera établi pour les nageurs et les supports
    - Junior (J) : 16-17 ans
    - Sénior (S) : 18-39 ans
    - Master (M) : A partir de 40 ans par tranche de 10 ans
      - M40+ : 40-49 ans ; M50+ : 50-59 ans ; M60+ : 60-69 ans ; M70+ : 70-79 ans ; M80+ : 80 ans et plus
- 2 Trophées ROGER TRIOLA sont offerts par THALASSA au club remportant la course par équipe NAP et par équipe SUPPORT. Trophée remis en jeu l'année suivante. Le club qui gagne le trophée 3 années de suite le garde

### **Droit à l'image :**

Le Club organisateur par le biais de journalistes et de ses membres, pourra être amené à prendre des photos et vidéos lors de la manifestation, tant dans l'eau en course, que sur terre avant et après les épreuves, notamment les remises de prix. Ces médias pourront être ensuite utilisés et mis à la vue de tout visiteur sur le site internet ou sur tout autre support de promotion ou de communication sur l'évènement.

Les personnes désirant faire opposition à la publication de ces médias doivent en informer l'organisateur le jour de la compétition.



## **CONSIGNES aux participants**

**RETRAIT DES DOSSARDS** : le samedi de 16h à 17h30 ou le dimanche de 7h30 à 9h à la cité scolaire internationale

- ⇒ Présenter éventuellement les pièces justificatives manquantes
- ⇒ Récupérer votre **dossard, Transpondeur Electronique** et votre **carton « participant »**

**Coller le dossard sur votre tuba ou à l'avant du Support**

**Le transpondeur électronique se fixera sur le tuba (le long du tuba) et le dossard sera à coller par-dessus.**

**VESTIAIRES**: se changer aux vestiaires et y **laisser vos affaires**. Le club THALASSA décline toute responsabilité en cas de vol.

**DEPART DES BUS**: 9h15 précises. 4 bus disponibles – répartissez-vous dans tous les véhicules.

**DEPARTS**: 10h00 : départ nageurs NAP / 10h10: départ nageurs SUPPORT

Pour comptabiliser les participants, il est nécessaire de **METTRE VOTRE CARTON DANS L'UNE DES URNES SITUÉES A LA MISE A L'EAU**

**Merci aux nageurs SUPPORT de laisser passer les nageurs NAP qui partent les premiers**

**PENDANT LA COURSE**: l'autorisation de course est donnée jusqu'à un débit de 1400 m<sup>3</sup>/s. Au-delà de ce débit, l'organisateur serait contraint d'annuler la manifestation.

- ⇒ La navigation est interdite jusqu'au pont de la Guillotière (pont n° 9). Au-delà, nagez RIVE GAUCHE
- ⇒ Les nageurs veilleront aux dangers éventuels liés à la présence d'objets flottants ou immergés sur le parcours, au courant (piles de pont, balise) ou aux bateaux.
- ⇒ Les nageurs en difficultés ou souhaitant abandonner **se signaleront en levant le bras à l'attention des bateaux de sécurité**. Ils seront, soit amenés sur la rive où ils seront pris en charge par un véhicule, soit ramenés à l'arrivée.
- ⇒ **Après 1h30 de course, les participants n'étant pas arrivés au pont Pasteur seront pris en charge par les bateaux. Durée maximale dans l'eau : 2 heures**

**APRES LA COURSE**:

- ⇒ Poste de secours à disposition des participants.
- ⇒ Collation offerte (café, thé, chocolat, jus fruit...)
- ⇒ Douches et vestiaires à la cité scolaire internationale.

**RESULTATS ET REMISE DES PRIX**: A partir de 13h00 à la cité scolaire internationale – Apéritif offert aux participants

**Afin d'assurer la sécurité de la manifestation, l'organisateur se réserve la possibilité d'annuler la course au dernier moment sans remboursement des frais d'engagement.**

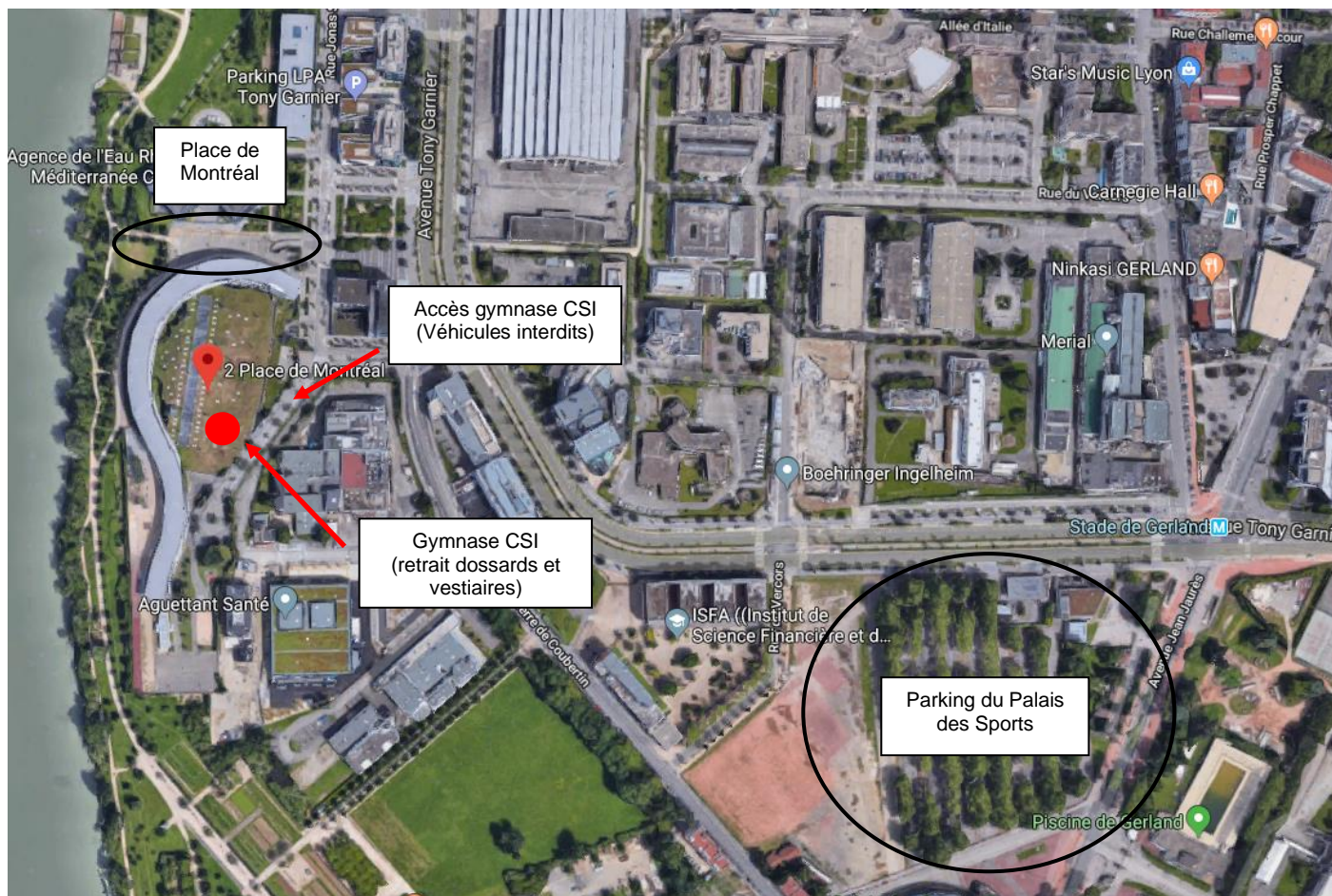




Club Thalassa Lyon Plongée  
44<sup>ème</sup> traversée de Lyon à la nage avec palmes

## Accès à la cité Scolaire Internationale

2 place de Montréal 69007 LYON



### IMPORTANT

Le stationnement des participants est interdit sur la place de Montréal (Plan Vigipirate) et est limité autour du lycée de Gerland. Les participants et publics peuvent bénéficier du parking gratuit du palais des sports de Gerland 350 avenue Jean Jaurès Lyon 69007.

### REPAS

Une portion de tartiflette vous est proposée pour vous réchauffer après la course.

2 tartiflettes sont prévues :

- Avec lardons
- Sans lardons

Merci de réserver votre repas en même temps que votre inscription

**Tarif : 10€**





## Parcours





Club Thalassa Lyon Plongée  
44<sup>ème</sup> traversée de Lyon à la nage avec palmes

## Nos coordonnées

### Adresse

Club Thalassa Lyon Plongée  
NAP 2024  
3 rue Jouffroy d'Abbans  
69009 LYON

### E-mail

[traverseelyonnap@thalassalyonplongee.fr](mailto:traverseelyonnap@thalassalyonplongee.fr)

### Site Internet

<http://thalassalyonplongee.fr/traverseelyon/>

ou

<http://www.thalassalyonplongee.fr>

<https://www.facebook.com/traverseelyon.nap>

## Partenaires







Club Thalassa Lyon Plongée  
44<sup>ème</sup> traversée de Lyon à la nage avec palmes

# Cancer génétique - BRCA 1 - BRCA 2 - Dépistage - Angelina Jolie ... ça vous parle ?

*Plusieurs cancers du sein  
ou des ovaires  
dans votre famille ?*

*Un test indolore existe ...  
juste pour savoir et prendre les bonnes décisions !*

On vous dit tout ici : [www.cancer-genetique-brca.com](http://www.cancer-genetique-brca.com)

*Ce résultat touche aussi 1% des hommes !*

*Etre Positif au BRCA n'est  
plus une fatalité*

*Le dépistage  
peut vous sauver la vie !*

**Krole**

Association de lutte contre  
les cancers génétiques BRCA



NOTRE SITE INTERNET



Club Thalassa Lyon Plongée  
44<sup>ème</sup> traversée de Lyon à la nage avec palmes

DIMANCHE  
19 JANVIER  
2025



# TRAVERSÉE DE LYON À LA NAGE AVEC PALMES

DÉPART → 10H / EN AVAL DU PONT POINCARÉ  
ARRIVÉE → À PARTIR DE 11H  
EN AVAL DU PONT RAYMOND BARRE

Organisé par le club THALASSA LYON PLONGÉE

Pour s'inscrire en ligne :

<http://thalassalyonplongee.fr/traverseelyon>

